NOUVEAU

MARQUAGE LUMINESCENT

Le marquage qui s'illumine la nuit

Visibilité
Sécurité
Economie
Ecodurable

Copyright © LUMINOKROM®

SYNDICAT MIXTE
PARC ROUTIER
DE LA RÉUNION

routesdelareunion.com | parcroutier974

Dans le cadre de l'aménagement d'une piste cyclable au niveau de la ravine la Plaine (passage dessous la RN1), la mairie de Saint-Paul a souhaité mettre en œuvre une peinture luminescente, LUMINOKROM®, afin d'assurer une meilleure lisibilité et sécurité de cet ouvrage.
Cette prestation a été confiée au SMPRR.

Les travaux ont duré 2 jours :

1ère journée : implantation, prémarquage et mise en œuvre d'une sous-couche en peinture blanche traditionnelle sur l'ensemble de l'itinéraire y compris marquage spéciaux (logos,...)

2ème journée : mise en œuvre de la peinture LUMINOKROM® à l'aide de la machine Trassar 201 Airless dont la vitesse de déplacement était comprise entre 1,5 et 2 km/h (conformément aux prescriptions technique du fabriquant). L'équipe était composée de 4 agents dont 1 chef d'équipe applicateur.

L'ensemble des paramètres était réuni (température, diamètre de buses, ...). La mise en œuvre s'est bien déroulée et le résultat est très satisfaisant au regard des inspections de nuit et des photos.

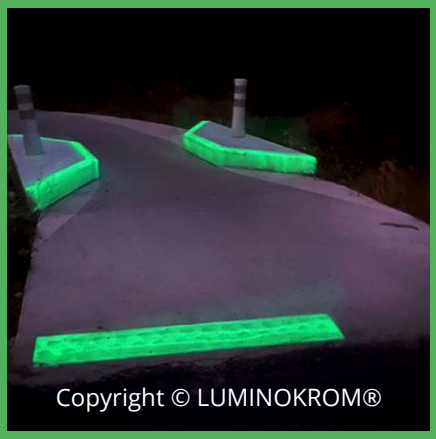

Copyright © LUMINOKROM®

Un marquage routier capture la lumière en journée et crée un « guide lumineux » la nuit qui sécurise les déplacements des piétons et cyclistes.

+ de Visibilité : visible dans l'obscurité jusqu'à 80m* et jusqu'à 10 heures*, ce marquage lumineux permet aux vélos, coureurs, et piétons de mieux s'orienter la nuit dans les zones non éclairées.

+ de Sécurité : le marquage luminescent dessine un guide lumineux qui rassure les usagers et les alerte sur les virages, bordures, travaux, mobiliers urbains.

+ d'Économies : la solution lumineuse active la plus économique du marché et nécessite peu entretien. Son installation est :

- 50 fois moins chère que l'éclairage public
- 5 fois moins chère que les plots solaires à LED

Le marquage luminescent facilite l'extinction de l'éclairage public la nuit. La présence d'un guide lumineux améliore le repérage des usagers (piéton, vélo,...).

+ Éco-durable : le marquage luminescent s'éclaire sans électricité et sans émettre de CO_2. Cette innovation est conçue pour émettre une intensité lumineuse diffuse. C'est une alternative respectueuse de l'environnement et un atout pour lutter efficacement contre la pollution lumineuse.

*Les performances de visibilité peuvent varier en fonction des peintures. Il faut se référer à la Classe de luminescence des peintures dans la norme CE ISO 17398. Les données précisées ici sont valables pour une peinture luminescente de classe G au minimum pour la norme ISO 17398.

NOUS CONTACTER

Chef d'Exploitation - Fixe : 02 62 48 43 11 - Mobile : 06 92 67 76 18

Adjoint Chef d'Exploitation - Fixe : 02 62 48 43 06 - Mobile : 06 92 67 76 13

Chef de secteur Nord - Mobile : 06 92 33 26 20

Chef de secteur Sud - Mobile : 06 92 43 57 91

SYNDICAT MIXTE
PARC ROUTIER
DE LA RÉUNION

13 Allée Maureau
97490 Sainte-Clotilde

routesdelareunion.com